

Résultats annuels au Bac des lycées de Vendée de 2000 à 2011

(statistiques académiques et sites de "l'Express" et du "Monde")

Peut-on avoir une idée à peu près juste du niveau d'un lycée ? Les résultats au Bac sont l'élément le plus simple pour faire des comparaisons, facilitées par le fait qu'en Vendée, les origines socio-économiques des élèves ne sont pas très différentes d'un établissement à un autre. Mais l'objectif "100 % de réussite" jointe à l'ambiance assez agitée de certaines années font que les résultats ont été poussés à la hausse et au resserrement, rendant l'utilisation de ces chiffres plus délicate.

Le taux de réussite n'est pas le seul élément à considérer, doivent aussi pris en compte : la capacité à faire progresser les élèves, le taux d'accès de la seconde au Bac [Michel Gressant, proviseur au lycée Kastler](#) de la Roche-sur-Yon, estimait par ailleurs que la prise en compte des taux de réussite année après année, peut être un bon indicateur de la **valeur d'un lycée sur la durée** : "En effet, ce n'est pas parce qu'on est une fois au premier rang qu'on est le meilleur sur la durée". Afin d'examiner cette proposition, voici pour les chiffres pour les onze dernières années :

2011

1	Jean-XXIII / les Herbiers	98 %
	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	98 %
3	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	97 %
	Notre-Dame / Challans	97 %
	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	97 %
6	Jeanne-d'Arc / Montaigu	96 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	96 %
	Sainte-Ursule / Luçon	96 %
	Sainte-Marie / Chantonnay	96 %
	Ed.-Branly / la Roche-sur-Yon	96 %
	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	96 %
12	Fr.-Truffaut / Challans	95 %
13	Atlantique / Luçon	94 %
14	Rabelais / Fontenay-le-Comte	93 %
	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	93 %
16	J.-Monnet / les Herbiers	92 %
17	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	92 %
18	L.-de-Vinci / Montaigu	91 %
	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	91 %
	Sainte-Marie-du Port / les Sables	91 %
21	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	90 %
22	G.-Clemenceau / Chantonnay	87 %
23	S.-de-Mauléon / les Sables	86 %

2010

1	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	98 %
2	Sainte-Marie / Chantonnay	97 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	97 %
4	Notre-Dame / Challans	96 %
	Jeanne-d'Arc / Montaigu	96 %
	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	96 %
7	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	95 %
	Ed.-Branly / la Roche-sur-Yon	95 %
	Jean-XXIII / les Herbiers	93 %
10	Sainte-Marie-du Port / les Sables	93 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	93 %
	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	93 %
13	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	92 %
14	J.-Monnet / les Herbiers	90 %
	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	90 %
	G.-Clemenceau / Chantonnay	90 %
17	Rabelais / Fontenay-le-Comte	89 %
18	Sainte-Ursule / Luçon	88 %
19	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	87 %
20	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	86 %
21	Fr.-Truffaut / Challans	85 %
22	Atlantique / Luçon	83 %
23	S.-de-Mauléon / les Sables	82 %

2009

1	Jean-XXIII / les Herbiers	98 %
2	Jeanne-d'Arc / Montaigu	97 %
	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	97 %
4	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	96 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	96 %
6	Sainte-Marie-du Port / les Sables	95 %
	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	95 %
8	Notre-Dame / Challans	93 %
9	G.-Clemenceau / Chantonnay	92 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	92 %
	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	92 %
	Sainte-Marie / Chantonnay	92 %
13	Ed.-Branly / la Roche-sur-Yon	91 %
	Sainte-Ursule / Luçon	91 %
	J.-Monnet / les Herbiers	91 %
16	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	90 %
17	Fr.-Truffaut / Challans	88 %
	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	88 %
19	Atlantique / Luçon	87 %
	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	87 %
	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	87 %
	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	87 %
23	S.-de-Mauléon / les Sables	85 %

2008

1	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	100 %
2	Sainte-Ursule / Luçon	98 %
3	Jean-XXIII / les Herbiers	97 %
	Sainte-Marie-du Port / les Sables	97 %
5	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	95 %
6	Jeanne-d'Arc / Montaigu	94 %
	Notre-Dame / Challans	94 %
8	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	93 %
	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	93 %
	Rabelais / Fontenay-le-Comte	93 %
11	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	92 %
12	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	91 %
	J.-Monnet / les Herbiers	91 %
	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	91 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	91 %
16	Fr.-Truffaut / Challans	90 %
	Sainte-Marie / Chantonnay	90 %
18	Atlantique / Luçon	89 %
	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	89 %
20	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	87 %
21	G.-Clemenceau / Chantonnay	86 %
22	S.-de-Mauléon / les Sables	83 %

2007

1	L.-de-Vinci / Montaigu	98 %
2	Notre-Dame / Challans	97 %
	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	97 %
4	Sainte-Ursule / Luçon	96 %
	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	96 %
6	Jeanne-d'Arc / Montaigu	95 %
	Sainte-Marie / Chantonay	95 %
	Jean-XXIII / les Herbiers	95 %
	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	95 %
10	Fr.-Truffaut / Challans	94 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	94 %
	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	94 %
13	Sainte-Marie-du Port / les Sables	92 %
	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	92 %
15	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	91 %
16	J.-Monnet / les Herbiers	88 %
17	G.-Clemenceau / Chantonay	86 %
18	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	86 %
19	S.-de-Mauléon / les Sables	84 %
	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	83 %
21	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	82 %
22	Atlantique / Luçon	82 %

2006

1	Ed.-Branly / la Roche-sur-Yon	100 %
2	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	97 %
3	Jeanne-d'Arc / Montaigu	96 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	96 %
	Sainte-Ursule / Luçon	96 %
6	Notre-Dame / Challans	95 %
7	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	94 %
	Sainte-Marie / Chantonay	94 %
9	Jean-XXIII / les Herbiers	93 %
10	Sainte-Marie-du Port / les Sables	91 %
	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	91 %
	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	91 %
	J.-Monnet / les Herbiers	91 %
14	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	90 %
15	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	89 %
16	G.-Clemenceau / Chantonay	88 %
	Atlantique / Luçon	88 %
18	Fr.-Truffaut / Challans	86 %
19	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	85 %
	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	85 %
21	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	84 %
22	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	83 %
23	S.-de-Mauléon / les Sables	76 %

2005

1	Sainte-Ursule / Luçon	97 %
2	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	95 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	95 %
4	Jeanne-d'Arc / Montaigu	94 %
	Sainte-Marie / Chantonay	94 %
6	Notre-Dame / Challans	93 %
	Sainte-Marie-du Port / les Sables	93 %
8	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	92 %
	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	92 %
10	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	91 %
	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	91 %
12	L.-de-Vinci / Montaigu	90 %
13	Jean-XXIII / les Herbiers	87 %
	Atlantique / Luçon	87 %
15	Ed. Branly / la Roche-sur-Yon	85 %
16	G.-Clemenceau / Chantonay	83 %
	Fr.-Truffaut / Challans	83 %
18	J.-Monnet / les Herbiers	81 %
	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	81 %
	S.-de-Mauléon / les Sables	81 %
21	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	80 %
22	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	78 %
23	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	74 %
24	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	72 %

2004

1	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	100 %
2	Jeanne-d'Arc / Montaigu	96 %
3	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	94 %
4	L.-de-Vinci / Montaigu	93 %
5	Notre-Dame / Challans	92 %
6	Sainte-Ursule / Luçon	91 %
	Sainte-Marie-du Port / les Sables	91 %
8	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	90 %
	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	90 %
	Sainte-Marie / Chantonay	90 %
11	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	89 %
	G.-Clemenceau / Chantonay	89 %
	Jean-XXIII / les Herbiers	89 %
14	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	88 %
	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	88 %
16	J.-Monnet / les Herbiers	87 %
17	Truffaut / Challans	86 %
18	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	85 %
19	S.-de-Mauléon / les Sables	84 %
	Atlantique / Luçon	84 %
21	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	81 %
22	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	75 %
23	Ed.-Branly / la Roche-sur-Yon	73 %
24	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	69 %

2003

1	Jean-XXIII / les Herbiers	94 %
2	Sainte-Marie-du Port / les Sables	93 %
3	Sainte-Marie / Chantonay	92 %
	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	92 %
5	Jeanne-d'Arc / Montaigu	91 %
	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	91 %
	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	91 %
8	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	90 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	90 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	90 %
11	Notre-Dame / Challans	88 %
	G.-Clemenceau / Chantonay	88 %
13	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	87 %
	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	87 %
15	Savary-de-Mauléon / les Sables	86 %
16	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	85 %
17	Fr.-Truffaut / Challans	84 %
18	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	83 %
19	Atlantique / Luçon	82 %
	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	82 %
21	J.-Monnet / les Herbiers	81 %
22	Sainte-Ursule / Luçon	79 %
23	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	71 %

2002

1	Jean-XXIII / les Herbiers	94 %
	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	94 %
	Sainte-Marie / Chantonay	94 %
4	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	93 %
5	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	92 %
6	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	90 %
7	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	89 %
8	Notre-Dame / Challans	88 %
9	Sainte-Marie-du Port / les Sables	87 %
10	Jeanne-d'Arc / Montaigu	86 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	86 %
	G.-Clemenceau / Chantonay	86 %
13	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	85 %
	J.-Monnet / les Herbiers	85 %
15	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	84 %
	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	84 %
17	Sainte-Ursule / Luçon	83 %
18	Fr.-Truffaut / Challans	82 %
19	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	81 %
20	S.-de-Mauléon / les Sables	79 %
21	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	78 %
22	Atlantique / Luçon	72 %
23	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	69 %

2001

1	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	96 %
2	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	93 %
	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	93 %
4	Jean-XXIII / les Herbiers	92 %
	Notre-Dame / Challans	92 %
6	Jeanne-d'Arc / Montaigu	91 %
	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	91 %
8	Sainte-Marie / Chantonnay	90 %
	Sainte-Ursule / Luçon	90 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	90 %
11	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	86 %
12	Sainte-Marie-du Port / les Sables	85 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	85 %
14	Fr.-Truffaut / Challans	83 %
15	G.-Clemenceau / Chantonnay	82 %
16	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	81 %
17	Atlantique / Luçon	79 %
18	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	78 %
19	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	76 %
20	S.-de-Mauléon / les Sables	73 %
21	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	71 %
22	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	68 %
	J.-Monnet / les Herbiers	68 %

2000

1	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges	96 %
2	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte	94 %
3	Jeanne-d'Arc / Montaigu	93 %
	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon	93 %
5	Notre-Dame / Challans	92 %
	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre	92 %
	Jean-XXIII / les Herbiers	92 %
8	Sainte-Marie / Chantonnay	91 %
9	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon	89 %
	L.-de-Vinci / Montaigu	89 %
11	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon	86 %
	Sainte-Ursule / Luçon	96 %
13	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon	85 %
14	Sainte-Marie-du Port / les Sables	84 %
	Saint-Michel / Saint-Laurent/Sèvre	84 %
16	Fr.-Truffaut / Challans	82 %
17	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon	81 %
18	J.-Monnet / les Herbiers	80 %
19	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon	78 %
20	Fr.-Rabelais / Fontenay-le-Comte	76 %
21	S.-de-Mauléon / les Sables	75 %
	Atlantique / Luçon	75 %
23	G.-Clemenceau / Chantonnay	71 %

La proposition de Michel Gressant, mise en application avec l'addition des classements ci-dessus des lycées de Vendée sur les douze dernières années (2000 à 2011) donne le tableau suivant, tout à l'avantage des lycées de Montaigu :

années 2000 à 2011

1	Jeanne-d'Arc / Montaigu
2	Jean-XXIII / les Herbiers
3	Notre-Dame / Challans
4	Notre-Dame-de-la-T. / Pouzauges
5	Sainte-Marie / Chantonnay
6	Notre-Dame / Fontenay-le-Comte
7	Notre-Dame-du-Roc / la Roche-sur-Yon
8	A.-Kastler / la Roche-sur-Yon
9	Saint-Joseph / la Roche-sur-Yon
10	L.-de-Vinci / Montaigu
11	Saint-Louis / la Roche-sur-Yon
12	Sainte-Marie-du Port / les Sables-d'Olonne
13	Sainte-Ursule / Luçon
14	Saint-Gabriel / Saint-Laurent/Sèvre
15	Ed.-Branly / la Roche-sur-Yon
16	G.-Clemenceau / Chantonnay
17	J.-Monnet / les Herbiers
18	Fr.-Truffaut / Challans
19	P.-Mendès-France / la Roche-sur-Yon
20	J.-de-Lattre / la Roche-sur-Yon
21	Atlantique / Luçon
22	Rabelais / Fontenay-le-Comte
23	S.-de-Mauléon / les Sables-d'Olonne

Voir aussi les nombreux journaux et revues qui font traditionnellement à chaque printemps un retour sur le Bac de l'année précédente : "[Résultats comparés des lycées de la région](#)" (Ouest-France, 31 mars), "[les Résultats des Lycées 2011](#)" (Nouvel Obs', 30 mars), "[Notre Palmarès des Lycées 2011](#)" (Express, 29 mars), etc